



**FEDERATION CONFEDEREE FORCE OUVRIERE
DE LA METALLURGIE**

9 rue Baudoin – 75013 PARIS

tél. 01 53 94 54 00

fax. 01 45 83 78 87

contact@fo-metiaux.fr

PRESSE - INFORMATION

Métallurgie : Agenda social 2012

Lors de la séance de négociation du 21 décembre 2011, les organisations syndicales et l'UIMM ont commencé à planifier l'Agenda social pour 2012, conformément à ce que prévoit l'accord de branche du 26 avril 2010 sur les voies et moyens du dialogue social.

Sous réserve de modifications ultérieures, les négociations porteront :

- Sur le champ d'application des accords de la métallurgie ;
- Sur les salariés en situation de handicap ;
- Sur la participation des salariés aux résultats de l'entreprise et sur l'épargne salariale ;
- Sur l'actualisation de l'accord national du 12 juin 1987 sur les problèmes généraux de l'emploi ;
- Sur la structure du dispositif conventionnel de la métallurgie, avec un groupe de travail qui discutera également des classifications ;
- Selon la situation économique, sur la réactivation des dispositifs urgents en matière de maintien de l'emploi ;
- Sur les minima des ingénieurs et cadres ;
- Sur les mesures tendant à assurer l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et sur les mesures de rattrapage des inégalités constatées.

FO METAUX a demandé de réelles négociations concernant l'égalité hommes-femmes, au lieu et place des discussions et présentations d'études qui ont eu lieu cette année.

De plus, FO METAUX a demandé que les négociations portent sur les moyens de renforcer l'attractivité de la branche, notamment sur la transposition dans la métallurgie des accords interprofessionnels sur l'insertion des jeunes dans le marché du travail (aides au logement, aides à l'embauche...).

Ce sera donc une année chargée, avec un agenda social qui devra prendre en compte l'intérêt des salariés et les demandes des organisations syndicales.

Paris, le 22 décembre 2011

Contact :

Frédéric HOMEZ : Secrétaire Général - 01.53.94.54.00